

Ouverture de la pêche de la truite : le 13 mars, retrouvez votre nature !



COMMUNIQUE DE PRESSE

La pêche en 1^{ère} catégorie ouvre à partir du samedi 13 mars. Le printemps est là, reconnectez-vous à la nature en toute liberté et partez à la pêche !

Parce qu'elle marie plaisirs simples et découverte de la nature, la pêche est l'une des activités préférées des français. Ce loisir de plein air regroupe plus de **1,5 million d'adeptes** de tous horizons, fédérant ainsi toutes les générations autour de valeurs saines telles que la **transmission**, le **partage** et le **respect de l'environnement**.

La France regorge d'innombrables cours d'eau d'une grande richesse, que l'hiver a nourri généreusement pour nous offrir, à l'aube de ce printemps, des conditions idéales pour pêcher.

Chaque année, **la truite** donne le coup d'envoi des saisons halieutiques en eau douce, dont les différentes pratiques sont réglementées et nécessitent d'être titulaire d'une **carte de pêche**, disponible sur cartedepeche.fr ou chez votre distributeur habituel.

- Quelques règles à connaître : www.generationpeche.fr/176-regles-a-connaître.htm.

Paris, 11 mars 2021

Pêcher c'est protéger

En prenant votre carte de pêche, vous adhérez au réseau associatif de la pêche de loisir et contribuez au travail quotidien de milliers de salariés et bénévoles pour la préservation des milieux aquatiques.

- **Envie de vous investir** davantage dans les missions des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques ? Devenez bénévole au sein de votre AAPPMA locale !

Votre carte de pêche dématérialisée

Pensez à télécharger l'application mobile **Génération Pêche** et embarquez votre carte de pêche directement sur votre smartphone ! Carnet de capture, mesure de poisson, informations utiles, de nombreux utilisateurs sont déjà conquis par cette application spécialement conçue pour les pêcheurs.

- Plus d'informations sur <http://www.generationpeche.fr/appli>.

><))))> **Besoin de retrouver le grand air tout en profitant d'un moment de détente et de bien-être ?**

Le 13 mars, retrouvez votre nature, allez à la pêche !

« Depuis 2007, [la Fédération Nationale de la pêche en France](#), avec ses 3 700 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNNP, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNNP, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège ! »

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques
Carine Darcy - e-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12